

GUIDE POUR LA PARTICIPATION AUX CONCOURS DE GRAPHISME

GUIDE POUR LA
MISE AU CONCOURS
DE PROJETS DE
GRAPHISME

Participer à un concours peut ouvrir de nouveaux horizons et aide à développer son réseau. Le remporter assure aussi un revenu et une certaine renommée.

Un designer graphique, pour présenter une réponse sur mesure à un concours, effectue un travail important de recherches, de conception et de réalisation.

Pour accepter de relever ce défi, le designer graphique doit impérativement connaître les conditions du concours et leurs conséquences.

La check-list ci-dessous peut aider le designer graphique dans la prise de décision de sa potentielle participation. Par ailleurs, le document annexé «Règlement des concours de graphisme» décrit les éléments clés d'une mise au concours équitable.

En sa qualité d'association professionnelle, la SGD Swiss Graphic Designers met tout en œuvre afin d'améliorer les conditions de marché du domaine du design graphique avec un souci particulier apporté au respect et à l'équité des designers graphiques et à la qualité de leurs prestations. Le respect de ces conditions permettant de comparer et d'apprécier des solutions d'excellente qualité.

Conditions pour un concours de graphisme équitable:

- ✓ **La procédure du concours fait l'objet d'une réglementation claire.**
 - Les conditions de participation sont connues de tous.
 - Le briefing et les conditions-cadres sont clairs.
 - Les critères d'appréciation sont transparents.
- ✓ **Les participants bénéficient d'un traitement équitable.**
 - Les participants sont connus de tous.
 - Un temps leur est accordé pour les questions.
 - Les montants des prix et autres indemnités sont connus à l'avance.
- ✓ **Le jugement est compétent.**
 - Les membres du jury sont connus de tous.
 - Le jury est adéquatement composé de designers graphiques.
- ✓ **Les droits sont clarifiés.**
 - Les droits d'utilisation ne sont pas uniquement cédés par la participation.
 - Les prestations potentielles sont réglementées.
- ➔ **S'informer en amont pour éviter tout litige.**
 - Il est possible de s'informer auprès de la SGD en cas de doutes sur le concours.
 - Il est possible de s'affilier auprès de la SGD pour profiter pleinement de ses avantages.

Un concours de graphisme se déroule avec succès:

Le concours de graphisme permet d'apprécier et de choisir la solution la plus pertinente au projet parmi un ensemble de propositions de qualité. L'objectif de la mise au concours ne consistant toutefois pas à recueillir un maximum de projets, mais à apprécier la réponse la plus adéquate au projet.

L'élaboration de conditions précises est indispensable en amont de tout lancement de concours de graphisme. Seules des conditions de participation transparentes et équitables permettent de convaincre la participation de professionnels qualifiés et d'obtenir des propositions pertinentes au projet.

Le «Règlement des concours de graphisme» annexé décrit en détail les éléments clés d'une mise au concours réussie. La check-list ci-dessous offre un rappel des points essentiels.

En sa qualité d'association professionnelle, la SGD Swiss Graphic Designers est soucieuse d'offrir des conditions de marché équitables, tant pour les designers graphiques que pour les mandants. Par ailleurs, la SGD Swiss Graphic Designers met à disposition son savoir-faire en aidant et conseillant les mandants.

✓ **Lorsque la forme convient.**

- Le type et la forme du concours se prêtent au projet prévu.
- La procédure de mise au concours est adaptée aux besoins du mandant.

✓ **Lorsque la répartition des rôles est claire.**

- Des professionnels de la branche sont impliqués dans le déroulement du concours.
- Des designers graphiques font aussi partie du jury.
- Les participants sont aptes à résoudre le problème posé.

✓ **Lorsque le programme de concours est exhaustif.**

- Les dispositions du concours sont formulées de manière claire et contractante.
- Le calendrier est réaliste et s'applique de façon contractante à tous les acteurs du concours.

✓ **Lorsque tout se déroule dans les règles.**

- Les montants des prix et autres indemnités sont définis.
 - Les droits (d'utilisation notamment) sont consignés et communiqués.
- ➔ **Pourquoi ne pas faire appel à la SGD pour la mise au concours?**
- Pour l'examen ou l'élaboration du programme du concours.
 - Pour les membres du jury ou l'appel à participation.